LE NUMERO : 25 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD"
186 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

MARDI 8 MAI 1928

BUREAUX :
ROUBAIX : Telephone 0-41
45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING : Telephone 0-85
2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Directeur : Eug. GUILLAUME

EN MARGE DU PROCÈS DE COLMAR

Ce qu'est la question de l'Autonomisme EN ALSACE

Le grave procès des autonomistes alsaciens, qui se déroule actuellement devant la Cour d'assises de Colmar, est l'évocation d'une des phases les plus importantes de l'histoire d'après-guerre ; il doit retenir l'attention de tous.

Mais cette « affaire » qui se pose sur le Rhin français est d'une telle complexité, d'un tel enchevêtrement, d'une telle variété, qu'une extrême délicatesse est obligatoire pour la traiter. Nous confinant dans notre rôle d'informateur, nous allons essayer de comprendre et de faire comprendre toutes les nuances du problème qu'on débat, car jusqu'à présent, ce ne sont pas les accusés et leurs explications qui l'ont éclairci.

Le programme des autonomistes

Le Parti Autonomiste s'est formé en Alsace après l'Armistice. Que veulent au juste les membres de ce groupement ?

Dans leur programme ils réclament :

1° **L'Autonomie administrative de l'Alsace-Lorraine avec un chef autonome du pays ;**

2° **Un parlement élu au suffrage universel ;**

3° **Un budget spécial pour l'Alsace-Lorraine.**

Si l'on entre dans les détails des revendications régionales, l'on voit en outre, qu'ils se prononcent notamment pour **le maintien des institutions religieuses, du Concordat, de l'Ecole confessionnelle, de la langue allemande,** etc...

En fait, le chef du Parti autonomiste alsacien, le Dr Ricklin, voudrait voir se créer un Etat d'Alsace-Lorraine **dans l'Etat Français.** Par la suite, il a précisé **« dans le cadre de la France »,** afin d'échapper aux poursuites judiciaires. En réalité, il veut **l'indépendance absolue** de l'Alsace. Il s'élève donc contre la réintégration de la province dans la Mère-patrie.

Les succès électoraux

Pour faire connaître et développer le programme autonomiste, une foule d'œuvres, de sociétés, de maisons d'édition, de journaux ont été constitués. Toute cette organisation a évidemment nécessité beaucoup d'argent...

Où les autonomistes se sont-ils recrutés ? Pour une grande partie, chez les ecclésiastiques, dans le monde catholique militant ainsi que chez les protestants ; pour l'autre, chez les communistes et dans l'Union Populaire républicaine qui est une union bourgeoise dont un grand électeur de l'Alsace, M. l'Abbé Haegy, est membre.

Cette collusion catholique, protestante, autonomiste et communiste a d'abord fonctionné en septembre 1926 à Colmar ; elle a de nouveau porté ses fruits aux élections municipales de Haguenau et elle a été couronnée de succès aux dernières élections législatives malgré les efforts du gouvernement de M. Poincaré en faveur des candidats d'Union nationale.

En effet, on peut dire qu'aux 22 et 29 avril il n'y a eu dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin que **deux Français sans condition,** élus députés : M. Peirotes, à Strasbourg et M. Grumbach, à Mulhouse. Tous les autres sont soit des autonomistes, soit des communistes, soit des **Français conditionnels,** élus avec l'appoint des catholiques et protestants autonomistes et des communistes. MM. Rossé et Ricklin, autonomistes notoires, ont été notamment élus à de fortes majorités. Veut-on des chiffres ? Dans le Haut-Rhin, sur 78.385 votants, les candidats autonomistes et de l'Union républicaine populaire ont obtenu 38.501 voix, soit près de la moitié des suffrages.

A quoi faut-il attribuer cette poussée d'autonomisme dans nos provinces recouvrées ? On doit certes, faire la part des choses. Si l'on demandait aux intéressés ce qu'ils veulent vraiment, on peut croire qu'un certain nombre d'entre eux repousserait avec indignation toute idée de séparatisme absolu. A côté de cette catégorie, il y a sûrement les éternels mécontents, les fonctionnaires plus ou moins aigris parce que le retour de deux provinces à la France a arrêté ou ralenti leur avancement. Enfin, il y a les catholiques et les protestants qui pensent que plus l'Alsace et la Lorraine se différencieront des autres régions et feront peser la menace du séparatisme, plus longtemps les libertés religieuses resteront acquises.

Ces hypothèses émises, il n'en reste pas moins que la question de l'autonomisme placée soudainement au premier plan de l'activité politique, risque, si l'on y prend garde, d'être difficilement résolue.

A la fin du mois dernier, le peuple alsacien a voté. Il a voté pour un parti, pour une idée. Il a donné son avis... Deux chefs du Parti autonomiste alsacien sont actuellement jugés par la Cour d'Assises du Haut-Rhin. MM. Rossé et Ricklin et plusieurs autres de leurs amis inculpés de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat, appartiennent à la justice. Nous n'avons pas la prétention de nous substituer à elle et, quel qu'il soit, le verdict que rendra le jury, devra être accueilli avec respect.

H. F.

EN 4e PAGE. — Le « Réveil Mutualiste » : Chez les Médaillés du Commerce et de l'Industrie ; La Fête annuelle de la Société, etc...

EN 5e PAGE. — Le « Réveil Agricole » : Pour détruire les derniers foyers des campagnols ; La Basse-Cour : La nourriture des lapins ; Le Jardinage pratique : Travaux à faire en Mai ; Comment utiliser nos produits, Echos et Informations.

La première session ordinaire du Conseil Général du Nord

Elle s'est ouverte hier par des travaux de commissions et une visite de l'Institut Industriel :::

C'est hier matin que s'est ouverte la première session ordinaire du Conseil Général du Nord. La journée ne fut guère importante, aucune séance publique n'y fut tenue.

Les membres du Conseil vinrent peu nombreux dans la matinée et assistèrent à quelques réunions de commissions. A vrai dire, tout se réduisit plutôt à une prise de contact. Au cours de l'après-midi, les conseillers visitèrent l'Institut Industriel du Nord, et se réunirent ensuite dans leurs commissions respectives.

Il faut signaler que M. Roger Salengro, député-maire de Lille, malade d'une grippe, se trouve dans l'impossibilité de siéger à cette session. Il en a d'ailleurs avisé le président, par lettre.

Aujourd'hui, à 14 heures 30, se tiendra la première séance publique.

La délégation du Conseil Général du Nord, dans la cour de l'Institut Industriel. — De gauche à droite : MM. Mahieu, Goniaux, Seydoux, Merlen, Mélayers, Bonnet, Le Glay, Dr M. Descamps et M. Aug. Potié, Président du Conseil Général.

La visite de l'Institut Industriel

Vers 14 heures, une vingtaine de conseillers, ayant à leur tête MM. A. Potié, président du Conseil Général ; Mahieu, sénateur ; Goniaux, député, etc., vinrent visiter l'Institut Industriel, rue Jeanne-d'Arc.

Ils furent reçus par MM. Fournier, ingénieur en chef, directeur de l'Ecole ; Paillot, sous-directeur ; Bigotte, régisseur, et Vignolle inspecteur.

L'Institut Industriel, qui fut fondé il y a cinquante ans, par le département du Nord et la ville de Lille, après avoir connu des années de splendeur, fait maintenant triste figure. Une subvention a été sollicitée du Conseil Général et M. Fournier, l'actif directeur, a montré à ses visiteurs les points faibles et les améliorations indispensables à la bonne marche de la maison.

Le nombre des élèves, qui s'élevait à 440 dont 150 internes, est tombé à 220, dont une quarantaine d'internes seulement ! On voit qu'il faut agir, et vite. La visite que nous fit faire M. Fournier fut édifiante :

Voici les dortoirs, qui rappellent ceux de la caserne ; ceux du deuxième étage ont un cubage d'air qui paraît nettement insuffisant. Un seul des dortoirs dispose de robinets à eau froide ; dans le reste de la maison l'installation des eaux est réduite à un strict minimum. Pas de baignoires, pas même de douches !

Les ateliers et laboratoires confirment la triste impression qu'on vient de ressentir. Dans l'atelier sont installées des machines qui ne sont pas précisément « dernier cri ». Avec de tels instruments, explique le directeur, on ne peut plus former de bons ingénieurs ; on arrive à sortir de bons contremaîtres et c'est tout.

L'Institut ne possède également ni machine à vapeur, ni turbine, ni Diesel...

Enfin, le laboratoire de Chimie est réduit à un minimum insuffisant ; la toiture elle-même menace ruine. Le laboratoire de Teinturerie est mal outillé lui aussi. Seules, les sections de Physique et d'Electricité sont convenablement installées.

On conçoit que M. Fournier ait exprimé assez vivement le souhait de voir relever les subventions accordées par le Conseil Général.

Il faut souhaiter que des mesures soient prises promptement et que l'I. D. N. reprenne la place honorable qu'il occupait parmi les établissements formant des ingénieurs pour nos régions industrielles.

Les travaux des commissions

Les commissions tinrent plusieurs réunions au cours de l'après-midi.

Deux vœux, entre autres, furent élaborés et présentés par MM. Huyghe, Leroy, Saint-Venant et Waxin.

Le premier souhaite que l'administration se mette en rapport avec la Fédération des Syndicats Médicaux du Nord, aux fins d'étudier la mise sur pied d'un service de permanence, le dimanche, pour les médecins comme pour les pharmaciens.

Le second demande que le « Journal Officiel » soit adressé, au compte du département, à tous les membres de l'assemblée qui ne le reçoivent pas déjà, par ailleurs, en qualité de membres du Parlement ou de maires.

A seize heures, en présence de M. Hudelo, préfet du Nord, et sous la présidence de M. A. Potié, la commission du Budget s'est réunie. On y échangea des vues au sujet du rapport, mais aucune décision ne fut prise.

Par ailleurs, aucun vœu politique ne fut présenté.

Ce matin, réunion de commissions, et à 14 heures 30 séance publique.

Les mandats qui viennent à expiration

Plusieurs conseillers voient cette année, leur mandat venir à expiration. Ce sont : MM. A. Potié, président de l'assemblée, sénateur ; Crespel, Crépy-Saint-Léger, Guilbaut, Scalbert, Leroy, Meurillon, Briffaut, Lebas, Maréchal, pour l'arrondissement de Lille.

MM. Antoine, Daniel-Vincent, sénateur ; Carlier, député ; Bataille, Coppeaux, pour l'arrondissement d'Avesnes.

MM. Demolon, Mélayers, Leriche, pour l'arrondissement de Cambrai.

MM. Foucaut, Mercier, Bonnet, pour l'arrondissement de Douai.

MM. Perrier, Blondé, Mahieu sénateur ; de la Grange, Mallengier, Loucheur, député ; Coudeville, pour l'arrondissement de Dunkerque.

MM. Delcourt, député ; Rémy ; Davaine, sénateur ; Delannoy et Blémant, pour l'arrondissement de Valenciennes.

LES PLUS BEAUX CHATS

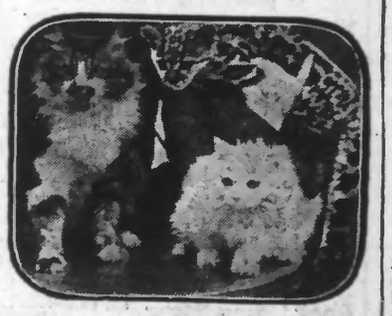

Voici les plus beaux spécimens de chats, lauréats de l'Exposition Internationale de Paris.
A gauche : « Titi », chat persan angora (3 grands prix), à droite, en haut : un chat Maracaja ; en bas : « Lakmé », chatte persane blanche. (W.W. Ph.)

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Assez beau, ciel nuageux, vent de nord-est. Température minimum, en baisse de 2° environ sur la nuit précédente.

Encore une tentative de traversée de l'Atlantique

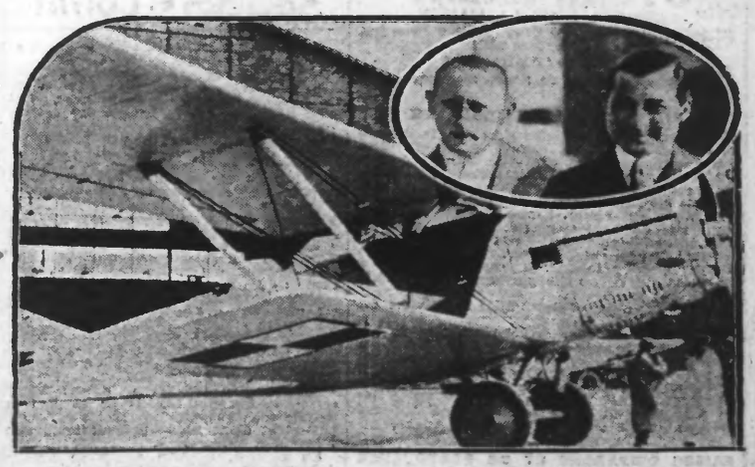

On voit ici les officiers polonais Kabala et Izi Korosky et l'avion français muni d'un moteur de 650 C.V. avec lequel ils vont tenter de traverser l'Atlantique. (W.W. Ph.)

L'épilogue du drame de Maretz devant les Assises du Nord

Deseyn, qui tua une jeune Polonaise parce qu'elle refusait d'être sa femme, a été acquitté

C'est un drame assez mystérieux qui vient devant les jurés du Nord, en ce lundi de la deuxième semaine de la session.

Alois Deseyn, sujet belge, âgé de 22 ans, comparaît sous l'inculpation d'assassinat.

L'accusé est un garçon robuste, correct de mise et d'attitude. L'appareil judiciaire semble l'intimider. Il parle d'une voix atténuée et ses yeux ne quittent point le président qu'il regarde d'un air connu, gêné même.

Voici ce que lui reproche l'acte d'accusation, qui rapporte ainsi les faits :

Relations amicales

Libéré de son service militaire, le Belge Deseyn Alois vint, au début d'octobre 1926, reprendre chez M. Leduc, cultivateur à Maretz, hameau d'Avelu, la place de garçon de ferme qu'il avait déjà précédemment occupée. Il y fit la connaissance d'un jeune domestique, Polonaise embauchée depuis le mois de mars, Amélia Popielusch.

Des relations amicales se nouèrent bientôt entre les deux jeunes gens. Mais, alors que Deseyn nourrissait pour la jeune fille une passion qui devait devenir bientôt assez vive pour qu'il conçut l'idée d'en faire sa maîtresse ou sa femme, il se bornait à le traiter en camarade. Son désir était de retourner, dès qu'elle aurait amassé quelque argent, en Pologne, d'y rejoindre sa famille et peut-être d'y épouser un compatriote.

Alois DESEYN écoutant le réquisitoire

Violent et criminel dépit

A son patron, M. Leduc, qui, frappé des assiduités dont elle était l'objet de la part de Deseyn, lui avait demandé si réellement elle pensait l'épouser comme il en manifestait le désir, elle avait répondu que jamais elle ne serait sa femme.

Le lundi 2 mai, elle avait renouvelé, en termes formels, cette déclaration à son patron et à sa patronne, en présence cette fois de Deseyn lui-même et celui-ci en avait conçu un très vif dépit.

Dès lors, la résolution de l'accusé fut prise : il décida de supprimer purement et simplement celle qui se refusait à lui.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Ce soir, à Paris, combats des boxeurs Humery Vermaut, Gydé jeune et Potier

Ce soir, sur le ring du Cirque de Paris, le boxeur valenciennois Gustave Humery, notre plus jeune champion de France, va tenter d'en appeler de la défaite que lui infligea le 27 septembre dernier, un pugiliste très estimé outre-Manche : Johnny Cuthbert, alors champion d'Angleterre. Depuis cette époque, le chemin parcouru par les deux anciens adversaires n'a pas été en faveur du Britannique qui a notamment laissé son titre aux mains d'Harry Corbett. Humery, par contre, a montré une progression constante ; il aura ce soir, la ferme intention de prendre une éclatante revanche.

Le second match de cette soirée se déroulera entre Vermaut et Jack Walker. Le Lillois possède un punch appréciable mais il aura comme adversaire un excellent escrimeur qui aspire à jouer les premiers rôles dans les catégories moyens et mi-lourds. Jack Walker est en effet challenger de Bossisio, champion d'Europe poids moyens, et il doit rencontrer l'Italien pour le titre, le 10 juin à Rome.

Une victoire de Vermaut n'en sera que plus glorieuse.

Au cours des combats préliminaires le jeune Auchellois Potier, détenteur du brassard rente du S. C. F. rencontrera le Roubaisien Gydé jeune, élève, comme Vermaut, du professeur manager Dubus, qui fera ses debuts sur les rings parisiens.

A Baisieux, des fraudeurs en auto ligotèrent un douanier et franchirent la frontière

Hier, lundi vers 13 h. 30, une auto se présentait au poste de douane dit « la Baraque de Breuze », situé sur le territoire de Baisieux. Le préposé de service s'avançait vers les occupants de la voiture, lorsqu'il fut saisi, ligoté et bâillonné, puis jeté dans la baraque. Les fraudeurs se sauvèrent ensuite en quatrième vitesse par la route nationale Lille-Tournai, en passant par Baisieux, Chéreng, Tressin.

Les douaniers poursuivirent avec acharnement les fraudeurs, mais en vain ; ces derniers réussirent, grâce à leur forte voiture à se sauver.

Ce coup, perpétré avec une rare audace, a causé une vive impression aux la population.

L'Exposition de la Presse à Cologne

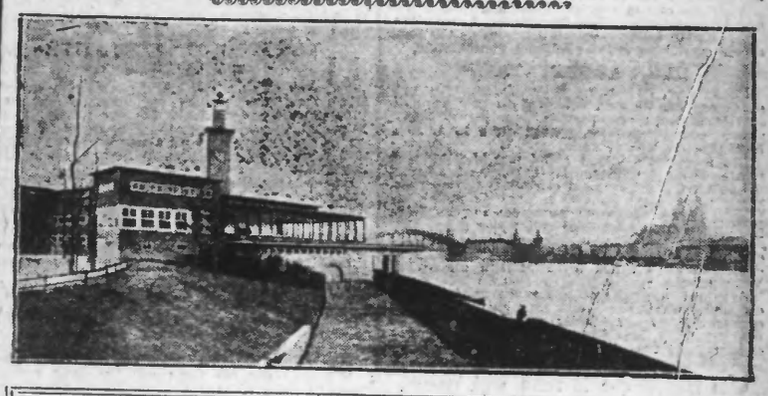

C'est samedi prochain 12 mai, que sera inaugurée à Cologne, l'Exposition Internationale de la Presse, à laquelle participera, comme nous l'avons déjà dit, « LE REVEIL DU NORD ». On voit ici un coin de l'immense parc de 500.000 mq. sur lequel sont érigés les bâtiments de l'Exposition. A droite le Rhin avec, à l'arrière-plan, la célèbre cathédrale de Cologne ; à gauche : les terrasses du restaurant de l'Exposition derrière lesquelles on voit émerger la tour du Palais du Congrès de la Presse, haute de 85 mètres, en haut de laquelle est installé un café.

Hier, à Bar-le-Duc, M. Poincaré a parlé de la tâche de la nouvelle Chambre

"Jamais, a-t-il dit, la prudence n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui dans l'ordre économique et financier."

Le Conseil général de la Meuse dont la session ordinaire s'est ouverte hier après-midi, a tenu sa première séance à 14 h. 15. A cette occasion M. Poincaré a prononcé un important discours dont nous publions ci-dessous les passages essentiels et dans lequel il a notamment parlé de la tâche de la majorité de demain au Parlement.

Le discours de M. Poincaré

Le Président du Conseil exprime d'abord sa gratitude au Conseil Général, pour la confiance qu'il n'a cessé de lui témoigner.

Faisant allusion au résultat des dernières élections, il a poursuivi en ces termes :

« Il n'y a eu dans notre département ni trafics, ni marchandages. Tout le monde y a compris la nécessité de la concorde républicaine. Les ambitions les plus légitimes se sont effacées devant l'intérêt général. Les électeurs ont voté en masse pour le progrès contre la démagogie et pour l'ordre contre la révolution.

« A vrai dire, Messieurs, l'immense majorité des citoyens français s'inspire de la même sagesse et démêle parfaitement le bon grain de l'ivraie. Ce sont certaines candidats qui, dans l'illusion d'un succès plus facile, se précipitent au-delà de ce qui leur est demandé et s'engagent spontanément à des réalisations impossibles.

Le remaniement de la fiscalité

« Jamais d'ailleurs, la prudence n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui dans l'ordre économique et financier, et l'ordre économique et financier dominera encore toute la politique pendant plusieurs années.

« Si des prodigalités ou des gaspillages nous ramenaient au déficit, non seulement toute nouvelle mesure d'assainissement monétaire deviendrait vaine, mais nous perdrions le bénéfice de ce que nous avons accompli jusqu'à ce jour. **J'ai considéré avant les élections que j'avais le devoir de donner au pays cet avertissement solennel. J'ai confiance qu'il sera entendu par la Chambre qui vient d'être élue. Une fois encore, je ne prétends pas qu'un régime fiscal, qui a été rapidement remanié à l'heure du péril, soit intangible. Il est, au contraire, susceptible de beaucoup d'amélioration et il y aura lieu de le corriger graduellement pour y introduire plus de souplesse et plus de justice. Mais ce n'est pas en réclamant à l'aveugle des dégrevement d'impôts et des accroissements de charges budgétaires que l'on fortifiera notre crédit et qu'on achèvera la restauration de nos finances. Il suffirait d'un faux pas pour que le pays retombât dans le précipice et personne au monde ne pourrait nous en tirer.**

Il faut donc qu'il se fasse, dans la nouvelle Chambre, une majorité compacte et permanente qui sacrifie toute autre considération au rétablissement final de notre santé monétaire. Nous sommes encore dans la situation d'un malade qui ne peut guérir sans un régime prolongé et qui doit se garder des moindres excès.

On ne le sauverait pas plus vite par des opérations chirurgicales, comme il en a été proposé plusieurs fois. On le risquerait, au contraire, de l'affaiblir davantage. On ne le guérira que par la régularité du traitement, la vigilance et la continuité des soins ».

Le redressement économique

« Maintenant que la bataille est finie, je pense qu'en dehors d'une minorité infime et impuissante, **il ne se trouvera personne au Parlement pour entraver l'indispensable entreprise qui a été commencée depuis bientôt deux ans.**

« **Le redressement financier ne peut aller, d'ailleurs, sans le redressement économique et la Chambre devra s'employer de toutes ses forces à développer l'activité industrielle et agricole dans l'union de toutes les régions de la France ».**

Réformes sociales

« Un Gouvernement ne saurait non plus, même dans une période de difficultés financières, se désintéresser des réformes sociales : **Organisation du travail, assurances, hygiène, encouragement à la natalité, amélioration du logement, lutte contre tant de fléaux qui affligent l'humanité, tout doit être tenté dans la mesure des ressources budgétaires,** pour rendre la destinée plus douce à ceux qui travaillent et à ceux qui souffrent ».

Les expériences communistes

« Le pays a clairement signifié que s'il condamnait l'indifférence aux réformes démocratiques, il n'entendait, ni qu'elles fussent entreprises au mépris de la sagesse financière, ni qu'elles fussent recherchées par des moyens violents. Il a également montré que son idéal social n'avait aucun rapport avec les conceptions soviétiques et qu'il n'était pas disposé à recevoir de l'étranger des leçons politiques. Les expériences communistes ne réussissent pas assez bien en Russie pour nous être présentées en France comme génératrices de bonheur.

« Nous voulons rester maîtres de prendre nos directives chez nous mêmes ».

Un statut administratif

Enfin M. Poincaré parle de la reconstitution de l'Etat et de la nécessité de donner aux fonctionnaires un nouveau statut légal qui écarterait les « fantaisies anarchiques » de quelques-uns.

Le Président du Conseil termine en souhaitant le rapprochement sincère de toutes les nations et particulièrement des nations européennes.

La Session des Conseils généraux de France

A AGEN, à l'ouverture de la session du Conseil Général, M. Pierre Marraud, ancien ministre, a dit notamment dans son discours qu'une majorité est prête à s'affirmer à la Chambre sur un programme dans lequel la démocratie puisse retrouver le reflet de sa préoccupation continue de mieux-être social, de sa foi profonde en la nécessité d'une politique de paix.

A STRASBOURG, M. Oberkich s'est prononcé pour la continuation de la politique d'union nationale, a rendu hommage au Président du Conseil, M. Poincaré et l'a assuré de la confiance et de l'entière collaboration du Conseil Général.

A COLMAR, le docteur Wallart a dit que tous les efforts des Alsaciens devaient tendre vers une coopération plus intime et non vers une assimilation que certains rêvent. « Portons, dit-il, notre confiance à ceux que le peuple souverain vient d'élire et leur éminent chef, M. Poincaré.

A CLERMONT-FERRAND, M. Clémentel a dit notamment : « Les faits diront bientôt le sens de la consultation électorale. Ils montreront que la Concentration républicaine doit permettre de mener à bien l'œuvre de redressement si heureusement commencée. »

Le XXXIme Concert radiophonique du "Réveil du Nord"

C'EST demain, mercredi 9 Mai, à 19 h. 30, que sera diffusé par la Station Radio P. T. T. Nord de Lille, le 31e Radio Concert offert, par notre journal.

A cette soirée participeront :

L'orchestre Radio P. T. T. Nord, sous la direction de M. Hespel.

Mlle Simonne Bureau, pianiste, lauréate du Conservatoire de Lille (Elève de M. Vincent).

M. Albert Loquet, baryton d'opérette de l'« Office International des Spectacles » (40, rue du Priez, à Lille).

M. Auguste Labbe, chroniqueur patoisant du « Réveil du Nord ».

Mme Marthe Hayem, pianiste répétitrice de l'Opéra de Lille.

Une grave affaire à Vieux-Condé

Un enfant qui était l'objet de mauvais traitements a succombé. — Ses parents ont été arrêtés

(De notre Correspondant particulier)

Valenciennes, 7. — *Il y a une dizaine d'années, le sieur Jean-Baptiste Gilquin, âgé actuellement de 40 ans, épousait, à Vieux-Condé, la nommée Eléonnette Poulain, également âgée de 40 ans. De leur union naquirent quatre enfants, âgés respectivement de 8, 7, 6 et 1 an. Il y a 18 mois, Gilquin prit sa retraite comme sous-officier de gendarmerie belge et vint habiter le Sénéchal à Vieux-Condé. Peu de temps après, il était embauché comme contremaître à la Scie Vauban, à Condé.*

Vendredi matin, le jeune Jean-Lucien Gilquin, âgé de 7 ans succombait et le docteur Verhaque, qui l'examina, délivra le permis d'inhumer.

Les funérailles de l'enfant devaient avoir lieu lundi, à deux heures.

Une lettre anonyme

Jeudi, M. Maximin, commissaire de police à Condé, recevait une lettre anonyme l'avisant que le jeune Jean Gilquin était l'objet de mauvais traitements de la part de ses parents. Cet enfant, disait-on dans cette lettre, n'avait pas à manger. Il ramassait les croûtes de pain dans les rues, etc... Gilquin fut mandé au commissaire de police et, interrogé par le commissaire, protesta contre les faits qui lui étaient reprochés.

Le lendemain, comme nous le disions plus haut, l'enfant succombait. **La Parquet de Valen-**